



## **CONSEIL GENERAL, 1545 CHEVROUX**

### **Procès-verbal de la séance du lundi 25 juin 2018**

A 20h00, **Charles-Edouard Bonny**, Président du Conseil, ouvre la séance.

40 membres sont présents, 32 membres sont excusés, 8 membres sont absents.

(80 membres au total)

#### **Ordre du jour**

1. Appel
2. Démissions, admissions, assermentations .
3. Procès-verbal de la séance du lundi 26 mars 2018.
4. Communications du bureau du Conseil Général.
5. Préavis municipal no 03 / 2018 - Révision des statuts de l'ASIPE.
6. Préavis municipal no 04 / 2018 – Comptes communaux – Année 2017.
7. Suggestions éventuelles de la commission de gestion.
8. Nomination du bureau du Conseil Général.
9. Nomination d'un membre à la commission de gestion et de 3 membres pour une commission ad hoc pour l'EPARSE (statuts).
10. Communications de la Municipalité.
11. Propositions individuelles et divers

**Le Président** souhaite la bienvenue à tous les Membres du Conseil Général présents, de même qu'à la Municipalité incorpore, ainsi qu'à Madame Sylviane Cattin secrétaire du bureau communal et à Monsieur Michael Rotzetter boursier.

Il souhaite également la bienvenue à Monsieur Pierre Köstinger, journaliste au journal « La Broye ».

#### **Point 1:** Appel

La secrétaire procède à l'appel par ordre alphabétique en nommant les membres excusés. Il s'avère qu'elle a oublié d'annoncer Monsieur Jean-François Pradervand (excusé). 40 membres sont présents, le quorum est atteint et la séance peut valablement délibérer, selon l'article 47 du règlement du Conseil Général de Chevroux.

#### **Point 2:** Démissions, admissions, assermentations

Aucune demande d'admission ou de démission n'a été adressée au Président.

**Point 3:** Procès-verbal de la séance du lundi 26 mars 2018

Chacun ayant reçu un exemplaire du procès-verbal avec la convocation, personne n'en demande la lecture.

Sans autre modification, le procès-verbal est voté et approuvé à l'unanimité.

**Point 4:** Communications du bureau du Conseil Général

**Communication no 1 :** courrier électronique

Le système fonctionne bien. Merci d'annoncer tout changement d'adressage éventuel au Président ou à la secrétaire à la fin de la séance.

**Communication no 2 :** Votations fédérales du dimanche 10 juin 2018

**Votations fédérales**

- ◆ No 01 Objet: Initiative populaire "Pour une monnaie à l'abri des crises : émission monétaire uniquement par la Banque nationale"; refusée par 80 non, 13 oui et 1 nul.
- ◆ No 02 Objet: La loi fédérale sur les jeux d'argent; acceptée par 80 oui, 11 non, 2 bulletins blanc et 1 nul.

Taux de participation moyen 26,86%.

**Communication no 3 :** Commissions permanentes ou ad'hoc

**Le Président du Conseil** rappelle que quiconque du Conseil Général peut souhaiter faire partie d'une commission. Pour cela, il suffit de le contacter pour lui en faire part.

**Point 5:** Préavis municipal no 3 / 2018 – Révision des statuts de l'ASIPE

**Le Président** donne lecture du préambule du préavis municipal relatif à ces nouveaux statuts puis seulement les changements de procédure qui concerne la Commune de Chevroux.

Il prie ensuite **Madame Sandra Marcuard**, rapporteur, de lire son rapport. Aucune mise en discussion n'étant demandée, il est passé au vote. Hormis un avis contraire, les nouveaux statuts sont acceptés par les autres membres du Conseil.

**Point 6:** Préavis municipal no 04 / 2018 – Comptes communaux – Année 2017

**Monsieur Charles-Edouard Bonny** donne lecture du préavis puis passe la parole à Monsieur Jonathan Rey pour la lecture du rapport de la commission de gestion.

**Le Président** reprend les postes par numéro du compte de fonctionnement et du bilan.

**Monsieur Pierre-Yves Wolf** s'étonne du peu de différence entre le budget et le montant réel de l'impôt sur la fortune perçu, puisqu'à son avis et avec les nouveaux habitants, l'augmentation de la fortune s'élève entre 25 et 30 millions. **Monsieur Michael Rotzetter** répond qu'en raison de l'augmentation décalée de la population, ce résultat sera modifié de manière plus significative lors de l'exercice 2018. **Monsieur Pierre-Yves Wolf** demande également des explications sur le poste no 810.434.1 « Taxes d'introduction d'eau » budgetées à CHF 4'000.00 et CHF 6'573.95 encaissés alors qu'il n'y a pas loin de 28 millions de bâtiments construits ou en construction. **Monsieur Jérôme Schüpbach** confirme qu'il est difficile de prévoir à l'avance le montant des taxes qui seront facturées. Pour plus de transparence, **Le Président** propose que la Municipalité réponde à ce point lors du prochain Conseil Général.

**Monsieur Christophe Bonny**, relève qu'il y a quatre postes qui ont changé de dénomination entre « Placements patrimoine financier » et « Patrimoine administratif ». En effet, **Monsieur Michael Rotzetter** informe l'assemblée que sur les conseils de la Fiduciaire, il a été décidé de les reclasser différemment.

**Le Président** présente, au beamer, l'état des dettes par habitant de 2012 à 2017.

**Monsieur Pierre-Yves Wolf** souhaite recevoir, de la Municipalité, un rapport annuel des actionnaires pour « Les Terrasses du Lac ». **Monsieur Jean-Daniel Curchod** Syndic répond qu'il s'agit d'une société anonyme, que la Commune n'est pas propriétaire, mais actionnaire. **Le Président** du Conseil propose que ce point soit également repris au prochain Conseil général.

**Le Président** du Conseil rappelle que le rapport de la Municipalité sur la gestion durant l'exercice 2017 peut être demandé en tout temps au bureau communal.

Comme il n'y a pas d'autre question, **le Président** passe au vote. Les comptes communaux sont adoptés à l'unanimité.

**Point 7:** Suggestions éventuelles de la commission de gestion

La parole est passée à **Monsieur Jonathan Rey**, rapporteur de la Commission de gestion, qui remercie la Municipalité d'avoir posé des poubelles de tri sélectif à l'entrée du ponton en bois côté Estavayer. Pour ce qui concerne l'année 2018, la Commission de gestion fait les suggestions et remarques faisant l'objet de leur document daté du 20 juin 2018 et qui fait partie du présent rapport.

**Point 8:** Nomination du bureau du Conseil Général

**Election du bureau du Conseil Général :** **le Président** rappelle que tous les membres actuels sont démissionnaires, sauf la secrétaire nommée pour la durée de la législation, c'est-à-dire jusqu'en 2021. Il demande s'il y a des personnes intéressées. Comme ce n'est pas le cas, il informe que lorsque le nombre de candidats est égal à celui des sièges à repourvoir, l'élection peut s'opérer tacitement avec mention au procès-verbal. Sous les applaudissements, l'élection du bureau actuel est confirmée pour une nouvelle session, à savoir :

Président : Monsieur Charles-Edouard Bonny.

Vice-président : Monsieur Bernard Müller.

Scrutateurs : Messieurs Jacques Tardent et Hans-Jörg Knöpfel.

Suppléants : Madame Véronique Gut-Lacôte et Monsieur Frédéric Gaiani.

**Le Président** remercie l'assemblée pour sa confiance et reconnaît que le bureau nommé forme une bonne équipe tant pour les votations que pour tout autre tâche.

**Point 9:** Nomination d'un membre à la Commission de gestion et de 3 membres pour une commission ad'hoc pour l'EPARSE (statuts)

**Le Président** donne lecture de la lettre de démission de **Monsieur Jean-Luc Bonny**. Après avoir sondé quelques conseillers, il a trouvé un remplaçant en la personne de **Monsieur Sébastien Blanc**. Il demande s'il y a d'autres intéressés. Si ce n'est pas le cas, la nomination du nouveau membre de la Commission de gestion est votée, à l'unanimité, sous les applaudissements.

Il y a lieu également de nommer 3 personnes pour une nouvelle commission relative à la mise en place des statuts de l'EPARSE (Association intercommunale pour l'épuration des eaux de la zone de Payerne) pour la création et le fonctionnement de la nouvelle STEP qui sera créée à Payerne et qui réunit plusieurs villages. Après avoir pris contact avec 3 conseillers, ces derniers ont accepté d'être nommés à cette Commission, à savoir Messieurs Sylvain Thévoz, Pierre-Yves Wolf et Daniel Quintairos. Ils sont remerciés pour leur engagement sous les applaudissements. Leur nomination est votée à l'unanimité et leur première séance est déjà agendée pour le 3 juillet prochain.

**Point 10:** Communications de la Municipalité

**Monsieur Jean-Daniel Curchod, Syndic**, prend acte des suggestions et remarques de la Commission de gestion. Il remercie, au nom de la Municipalité, le Conseil Général d'avoir accepté les 2 préavis présentés et donne les diverses informations suivantes:

Financement de nos routes : Pour un montant de CHF 29'000.00, la Municipalité a donné mandat au bureau CFA Ingénieurs Conseils à Payerne afin de réaliser la mise en soumission publique du projet des routes (village/Motte/Stade) dans le but d'obtenir des chiffres précis qui serviront de base au futur préavis sur ces 3 routes.

Non budgétée sur 2018, cette somme sera portée sur le compte no 430.318.5.

Nouveau débarcadère: la mise à l'enquête a eu lieu du 18 mai au 19 juin 2018 et n'a fait l'objet d'aucune opposition. En principe, un préavis sera soumis au prochain Conseil Général du 1er octobre; des informations plus précises figurent déjà dans le « Chevroux Nouvelles » que vous allez recevoir ces prochains jours.

Le port: les travaux débiteront dès la mi-octobre. Des informations plus précises vous seront données lors du prochain Conseil Général.

**Point 11:** Propositions individuelles et divers

**Monsieur Gaël Moret** a remarqué, dans le rapport de la Municipalité de Chevroux sur sa gestion durant l'exercice 2017, qu'une sentence municipale a été infligée; qu'est-ce-que cela veut dire ? **Monsieur Jacques Mayor** explique qu'il s'agit d'une personne qui a abîmé intentionnellement une barrière, qui la reconnut et qui a donc fait l'objet d'une sentence municipale.

**Madame Olga Bonny** tient à remercier la Municipalité d'avoir installé des grilles d'écoulement aux douches du bord du lac.

**Madame Nicole Ongari** remercie toutes les personnes qui ont fourni des livres pour alimenter l'ancienne cabine téléphonique transformée en « bibliothèque libre-service ».

**Le Président** signale que le prochain Conseil Général aura lieu le lundi 1er octobre 2018 et la dernière séance de l'année le lundi 10 décembre 2018.

Il invite tous les membres du Conseil Général à se rendre dans l'un ou l'autre des restaurants ouverts pour y boire quelque chose. Il remercie les membres du Conseil pour leur engagement et souhaite à chacun un bel été et de bonnes vacances.

Sans autre point à l'ordre du jour, la séance est levée à 21.00 h.

Le Président :



Charles-Edouard Bonny



La secrétaire :



Nicole Ongari

## SUGGESTIONS ET REMARQUES DE LA COMMISSION DE GESTION

Nous remercions la Municipalité pour ses initiatives, dont la pose d'une poubelle à tri sélectif sur le ponton en bois à l'entrée du port.

Pour l'année 2018, la Commission de gestion fait à la Municipalité les suggestions et remarques suivantes :

- Route du Port : voir avec l'Association de la Grande Cariçaie pour l'entretien des abords de la route du Port (panneau de présentation « Grande Cariçaie », taille des arbres et arbustes, etc.).
- Taille des haies : veiller à ce que le règlement sur la taille des haies soit respecté par tous les propriétaires.
- Panneaux d'affichages dans le village : entretien du bois, peinture.
- Associations et ententes intercommunales : la Commission souhaite que les comptes des différentes associations et ententes intercommunales dont la commune de Chevroux est membre lui soient transmis au plus tard au 31 mai de chaque année.

Chevroux, le 20 juin 2018

Pour la Commission de gestion :

Cuany Marie-Noëlle

Gut-Lacôte Véronique

Bonny Jean-Luc

Bonny Raymond

Rey Jonathan